



**SUJET : HOPITAL MEDICO-SOCIAL PHARMACIENS FINANCES PICARDIE  
COOPERATIONS LOGISTIQUE MEDICAMENT CHU-CHR ARS ACHATS DISPOSITIFS  
MEDICAUX**

**Achats de médicaments: création d'un GCS entre 31 établissements de santé picards**

BEAUVAIS, 11 septembre 2014 (APM) - Un groupe de 31 établissements de santé et médico-sociaux de Picardie ont constitué jeudi 4 septembre un groupement de coopération sanitaire (GCS) appelé groupement régional d'achats de produits pharmaceutiques picard (Grapp), a indiqué mercredi à l'APM son administrateur, Eric Guyader.

Tous les hôpitaux de la région font partie de ce GCS, à l'exception du CHU d'Amiens, déjà membre du GCS UniHA (Union des hôpitaux pour les achats) qui regroupe 58 grands établissements au niveau national. Le centre hospitalier (CH) de Saint-Quentin (Aisne), quant à lui, est adhérent aux deux groupements.

"L'idée est de fédérer l'ensemble de la demande publique" et "de professionnaliser la fonction d'acheteur pour diminuer la charge des pharmaciens, qui n'ont pas forcément ces compétences", a expliqué Eric Guyader, également directeur du CH de Beauvais.

"Ce projet permettra aux établissements de se recentrer sur l'aspect qualitatif", a-t-il affirmé.

Parmi les objectifs du GCS figurent la mutualisation des dépenses liées à la rédaction des marchés pharmaceutiques et à leur publication, et l'harmonisation des pratiques.

Selon Eric Guyader, le Grapp prendra dès 2015 le relais des trois groupements de commande départementaux picards dont certains risquent de disparaître prochainement.

Sur les 60 millions d'euros d'achats annuels réalisés par les établissements du Grapp, "on peut logiquement espérer un gain de 8% à 10%", a estimé son administrateur.

Un premier appel d'offres a été lancé jeudi 4 septembre sur 1.200 familles de médicaments. Aucun médicament n'est exclu mais "il peut y avoir des molécules très ciblées qui ne justifient pas un achat groupé", a-t-il noté.

Les achats mutualisés concerneront aussi les dispositifs médicaux stériles, les pansements, les consommables de stérilisation, les produits de diététique à fin médicale, les solutions hydroalcooliques, les dispositifs médicaux et les fluides médicaux.

Un professionnel qui travaillera avec les pharmaciens sur l'évaluation des besoins et l'élaboration des appels d'offres est en cours de recrutement.

L'agence régionale de santé (ARS) Picardie prendra en charge les frais de fonctionnement du GCS pour 2014.

pm/cb/APM polsan  
[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

PMRI9002 11/09/2014 10:56 ACTU PHARMA